

Numéro NeuF - janvier 2012  
lagouaille@laposte.net

de Paimpont



& d'ailleurs...

C'est celui qui fait qui a raison. Une petite phrase qui mine de rien a pris tout son sens les 9, 10 et 11 septembre derniers à l'occasion du festival Art et Nature. Depuis plusieurs années Sébastien Moreau (déjà connu pour ses propositions artistiques sur le territoire), nous fait part de son rêve ; créer un festival associant ses deux passions : l'art et la nature. Pas une kermesse mais un grand festival auquel y seraient associés de grands talents ; une commune, avec ses élus, ses habitants ; où les visiteurs sortiraient en disant : « *wahou !* ». Comme souvent nous pensons : « *ces artistes sont de doux rêveurs, ... ils n'iront pas jusqu'au bout...* » (et tout autre considération sympathique). Hé bien « *nous* », s'est trompé ! C'était un très beau festival, où en effet

tous, non seulement le public mais aussi les exposants et les élus, oui tous, on a fait « *wahou !* »

L'association La plume et la feuille organisatrice du festival nous a également prouvé qu'il est possible d'agir ensemble. Plusieurs dizaines de bénévoles d'horizon parfois très éloigné ont œuvré conjointement pour ce projet. Nous sommes obligés de constater que c'est

**« Ils l'ont fait, ils ont eu bien raison, et j'espère qu'ils le referont. »**

rarement le cas car nos divergences pèsent souvent plus lourd dans la balance.

Ils l'ont fait, ils ont eu bien raison, et j'espère qu'ils le referont.

Laurence Deslandes

**La Gouaille vous souhaite une bonne année 2012. Une année engagée, solidaire, sociale, culturelle & politique !**

Du temps est passé depuis le numéro précédent... Beaucoup de temps.

Tout d'abord un grand « *Merci* » pour vos messages d'encouragement et d'impatience (« *C'est quand que La Gouaille paraît ?* »).

Revenons à ce numéro qui marque, par certains points, une rupture avec tous les numéros précédents.

Oui pour nous tous ici les fins de mois sont un peu plus serrées que les mois précédents. Ainsi, ne voulant pas sacrifier La Gouaille, nous nous sommes tournés vers un mode d'impression moins cher. Vous remarquerez que la qualité n'est plus celle des numéros précédents. « *Et alors ? Ce que j'attends c'est le contenu, pas le contenant !* » C'est exactement ce que nous avons fait ! Nous avons trouvé quelques bonnes âmes pour nous prêter une photocopieuse. Qu'elles soient ici remerciées.

Dernier point, le mode de distribution... Nous aurions pu consacrer un numéro entier aux « *services publics* » en général et à La Poste en particulier. Peut-être en ferons-nous un d'ailleurs... Pour au moins trois numéros de La Gouaille nous avons constaté une distribution incomplète sur la commune. Nous avons rencontré le responsable avec lequel nous passons les contrats afin d'évoquer ces dysfonctionnements. Malgré un accueil cordial et une écoute attentive, rien n'a changé. Ajouté à cela des « *C'est pas nous, c'est l'autre bureau...* » qui vous baladent de village en village sans la moindre efficacité... Nous avons vraiment senti que nous n'intéressons que peu La Poste. Il est vrai que nous ne pesons que 150 € environ tous les trimestres. Alors nous avons décidé d'arrêter la distribution incomplète de La Poste pour le faire nous-même. Forcément incomplète également tant Paimpont est grand. Nous distribuerons au mieux de nos possibilités et si vous ne l'avez pas reçu, faites nous signe !

L'équipe de La Gouaille  
[lagouaille@laposte.net](mailto:lagouaille@laposte.net)

## Un salaire de misère pour une précarité durable

Sur le panneau d'affichage de la Communauté de Communes à la mairie de Paimpont, j'ai repéré une annonce dont voici le résumé : « *Recherchons animateurs pour activités les mercredis auprès d'enfants, avec contrat d'engagement éducatif, propositions formations, trois lieux différents, plus profil et qualification adéquats, salaire 50€ environ net pour 10h de travail journalier.* »

Quels sont les candidat(e)s qui vont postuler à cet emploi sous-payé ? Des lois ont été instituées pour une soi-disante égalité entre tous. Où en sommes-nous aujourd'hui ? Que ce soit pour un salarié(e) débutant(e) ou expérimenté(e) la rémunération ne doit pas être inférieure au SMIC (7€02 net horaire). Cette annonce me prouve le contraire.

Je devine que ce sont des tarifs appliqués dans la convention collective concernant cet emploi,

mais dans toutes les conventions les signataires respectent ou ne respectent pas les salarié(e)s en fixant les rémunérations, les heures de travail et les autres règles.

Le travail éducatif et social n'est pas reconnu comme il se doit.

C'est un immense travail de sensibilisation, d'échanges, d'éducation, d'éveils entre adultes et enfants, et ce n'est pas un « *petit boulot* » comme je l'ai entendu dire. D'ailleurs ce terme est péjoratif et tout travail valorise l'être humain et aujourd'hui a contrario c'est l'argent qui est valorisé.

Il ne faut pas accepter n'importe quoi à n'importe quel prix et cesser d'être un humain corvéable à merci. Il n'est pas acceptable d'avoir faim, d'avoir soif, tout en travaillant et dormir dans sa voiture ou dans un camping et de ne pas avoir une hygiène de vie correspondant à ses aspirations.

Dans le monde du travail rien n'est une fatalité. Toutes les règles existantes ont été rédigées par des individus qui ont voulu et veulent les inégalités.

Les inégalités, me direz-vous, ont toujours existé, soit, mais l'intelligence, la tolérance, l'amour, le respect, la politesse, l'éducation, l'humilité, l'honnêteté, ... peuvent améliorer la situation.

La puissance du changement ou de la négation est en chacun de nous.

Catherine Pierin

## Cantonales : à l'ouest, rien de nouveau...

Alors que les médias ne nous abreuvent que de la guerre primaire des roses, ou de la nouvelle « *dream-team* » des bleus, aux commandes d'un État en perte de crédibilité. Qui se soucie des cantonales ?

« **La Marine nationale vous en remercie.** »

Personne, après tout, quand on regarde les différents programmes locaux : ce n'est que débailage de valeurs à gauche et vagues promesses inconsistantes à droite. Bref, à part un MoDem dénonciateur de l'élue en place, on regrette le trop peu d'intérêt à de vraies problématiques locales.

Rien de bien excitant, entre ceux qui cherchent à gagner des points pour 2012 et ceux qui cherchent à reconquérir un pouvoir déclinant ; on comprend que, las de tout ceci, les rares intéressés ont choisi de reprendre une dose de Prozac et de Valium... Afin d'oublier peut être, qu'on nous a depuis trop longtemps confisqué nos moyens d'expression : en niant notamment le vote blanc, ou en choisissant un scrutin direct à deux tours. Retirant ainsi toute contestation et transformant cette élection en un test national pour les grands partis. Aurait-on à ce point peur de ce que l'avenir nous réserve, qu'on choisisse ainsi de ne surtout rien changer ? La Marine nationale vous en remercie.

« (...) **les rares intéressés ont choisi de reprendre une dose de Prozac et de Valium...** »

Yann Deslandes

**Ce sont de pauvres émigrés, ils arrivaient à pied par la Chine.**

## **Une enquête publique, kézaco ?**

Les auteurs et acteurs d'une enquête publique nous annoncent le contenu de leur projet par une affiche apposée en mairie du lieu concerné, et dans différents journaux, pour mise à disposition de chacun(e) et à nous d'en prendre connaissance et d'y consigner nos observations, si nécessaire.

Actuellement, sur notre commune et celle de Plélan-Le-Grand, deux publications :

1°) du 11 octobre au 29 octobre 2011, sur les prélèvements permanents d'eau, issus de forages situés sur le site du pont de la lande dans la vallée de l'Aff sur les communes de Beignon et Paimpont ; ceci pour alimenter en eau potable le canton de Guer par l'intermédiaire du SIEP.

Pour tout être humain, l'eau est nécessaire et cruciale et ce dossier le démontre.

2°) du 24 octobre au 25 novembre 2011, l'entreprise HYDRACHIM de Plélan-Le-Grand agrandit sa production en alcools alimentaires, détergents et antigels, produits que vous pouvez retrouver et acheter en circuits conventionnels et sans doute sous différentes marques à savoir : liquides vaisselle, savons liquides pour les mains, lessives, shampoings, gels douche, produits pour le sol et ambiance (indications relevées à la lecture du dossier présenté).

Les enquêtes publiques avertissent les habitants que nous sommes, des modifications en tous genres et c'est formidable, car c'est un peu de la démocratie, mais attention à ce que cela ne disparaisse pas, car devant l'indifférence de beaucoup et quelque soit la situation sociale, les dispositions légales peuvent changer.

Notre démocratie se maintiendra que grâce à l'investissement et l'intérêt moral de chacune(e). J'espère qu'à la lecture de notre journal, vous irez nombreux à consulter les registres de ces deux enquêtes !....

Catherine Pierin

## **« Faites ce que je dis, pas ce que je fais ! »**

Les réunions de conseil municipal sont toujours surprenantes. Même (et surtout) lorsque l'ordre du jour paraît banal. Revenons à la réunion du mercredi 20 septembre. Il y a bien la discussion surréaliste entre Mme Verlet et M. le maire quant à la cagnotte contenant 80€ environ retrouvée cachée au camping... S'il ne s'agissait pas d'argent public ce serait risible. Si cette affaire, interne, n'avait pas mis en oeuvre la Gendarmerie ce serait encore plus anecdotique. Je souhaite revenir sur la proposition de la commune d'acheter un terrain en face de l'école publique. Deux remarques à ce sujet.

Premièrement, je suis de ceux qui sont évidemment favorables à cet achat. La raison en est simple : si nous voulons des marges de manoeuvres dans l'avenir nous devons disposer de terrains communaux. Car si nous regardons notre passé, les élus qui ont fait des réserves foncières ont préparé l'avenir en offrant, souvent aux élus qui leurs ont succédés, des possibilités d'aménagement. Nous savons que cela est important et indispensable à notre avenir.

Deuxièmement... Il n'y a pas si longtemps que cela les rôles étaient inversés. Nous nous souvenons tous

de la rhétorique de l'actuel adjoint aux finances sur toute proposition d'ampleur de la municipalité précédente : « *Comment financez-vous cela ?* » ou « *Je ne voterai pas pour car il n'y a pas de financement en face.* »

Évidemment nous ne pouvions qu'approuver une telle position. Comment ne pas être d'accord avec l'élu qui, dans l'opposition, est si attentif à la bonne gestion de l'argent public ? De notre argent ! Et le temps s'écoule, et les chaises musicales sont passées par là, et de l'opposition l'on se retrouve à la manoeuvre. Patatras ! Changement radical d'approche des questions financières. Le terrain en face de l'école publique, et il faut l'acheter (Quitte à le préempter !), mais comment est-il financé ? Tout au plus avons-nous entendu « *Il y a des pro-*

*jets que l'on ne fera pas...* » ou « *On reverra nos projets...* » ou encore « *Si on ne peut pas tout faire, on ne fera pas tout...* » ou enfin « *Il y a quelques 15 000€ non dépensés par là.* ». Et voilà, nous ne savons pas, ce mercredi soir, où seront pris les 65 000€ de la proposition d'achat faite par la commune. « *Vous déshabillez Pierre pour pour habiller Paul !* » dit Mme Verlet. Ce n'est pas faux. Et 65 000€ ce n'est pas anodin car dans une période comme aujourd'hui toute nouvelle dépense publique devrait être clairement financée. Où prenez-vous ces 65 000€ ? Ce soir là, l'adjoint aux finances d'aujourd'hui aurait été cohérent avec ses paroles d'opposant d'hier en annonçant où prendre ces 65 000€. Je crois que toute dépense non prévue doit être clairement financée. Que ce soit au travers de nouvelles recettes (hausse des impôts ou nouveau crédit) ou d'une restructuration du plan d'action communal (projets à venir remis en question ou reportés). Il aurait absolument fallu dégager ces 65 000€ pour financer l'achat de ce terrain. Ne pas savoir

**« Dans la période actuelle, les responsables publics n'ont pas bonne presse, et pour cause ! »**

« *comment financer* », au moment du vote par le conseil municipal, dénote une gestion « *à vue* » des finances la commune. Cette question sera vue plus tard ? Non, c'est une question de « *façon de voir les choses* » ou de « *méthode* ». « *Comment finançons-nous ces 65 000€ ?* » est un préalable à la décision soumise au vote du conseil. Avoir la réponse à cette question c'est respecter le conseil municipal, c'est respecter les contribuables. À défaut c'est de la crédibilité de la parole publique dont il est question.

Crédibilité. Cet exemple est une caricature du grand écart dont font parfois preuve certains élus. Les paroles prononcées dans l'opposition s'évaporent une fois aux « *responsabilités* ». C'est dommage. C'est décevant. C'est une faute. Dans la période actuelle, les responsables publics n'ont pas bonne presse, et pour cause !

Benoît Boulanger

**La chasse à courre à Paimpont : histoire d'une chasse hors du temps et irrespectueuse tant de l'animal chassé que des habitants de Paimpont qui la subissent sur les routes et parfois sur leur propriété privée.**

Tout d'abord, qu'est-ce que la chasse à courre ?

C'est une méthode de chasse pratiquée par des personnes à pied ou à cheval ou en VTT (les veneurs) aidées par une meute de chiens dressés et spécialisés dans la poursuite d'une espèce particulière. L'animal (cerf, chevreuil, sanglier, renard, lièvre...) est poursuivi pendant des heures jusqu'à épuisement total. C'est alors le moment culminant : l'hallali. Lorsque la victime est « *aux abois* », totalement encerclée, blessée par les morsures et déjà à demi-morte de fatigue et d'effroi, l'un des chasseurs met fin à son martyre en l'achevant à l'aide d'une dague ou d'un fusil (le cerf est parfois noyé dans la vase d'un étang). Le lièvre et le chevreuil sont parfois déchirés vivants par les chiens.

**La chasse à courre est interdite depuis 2005 en Angleterre, 1933 (!) en Allemagne et 1995 en Belgique.**

En France, elle se pratique au sein de la noblesse française depuis le règne de François Ier, cette même noblesse séduite par cet « *art de vivre* » issue d'un temps où la cruauté, la violence, la barbarie étaient autant de « *plaisirs* » que cette même noblesse s'offraient. **Interdite un temps pendant la**

**« Comme tout citoyen, ils ont des droits mais aussi des devoirs. »**

**Révolution, lors de la nuit du 04 août 1789 (Loi sur l'abolition des privilèges)** elle fut néanmoins réintroduite sous le règne de Napoléon et se « *popularisa* » en intégrant dans ses rangs les membres de la « *grande bourgeoisie* ». À Paimpont, elle est introduite en

1875 lorsque Monsieur Levesque, riche armateur nantais, acquiert la forêt de Paimpont « *pour le repos et l'agrément* » (sic).

Depuis, malgré l'hostilité des habitants, chaque semaine nous supportons jusqu'à 3 chasses à courre (par exemple au mois d'octobre 2011 : chasse à courre le samedi, le mercredi, jour des enfants, à nouveau le samedi suivant, puis le mardi bref, 4 chasses en 9 jours). Et tout cela dans le plus grand mépris des habitants et de leur sécurité : **encombrement des routes départementales, demi-tour sur ces mêmes routes sans en avertir les autres usagers, pas de clignotants lorsque certains de leurs véhicules tournent à gauche !!** Si j'avais commis de

**« Doit-on continuer à supporter cette chasse ignoble ? »**

telles infractions, on serait à moins de m'en faire le reproche et d'en appeler à la gendarmerie qui règle ces infractions routières.

Sans oublier les chevaux qui « *déboulent* » de la forêt sans qu'aucun panneau ne nous indique qu'il y a un risque qu'une telle chose se produise (contrairement à l'ACCA qui pose des panneaux avertissant d'une chasse en cours, la chasse à courre n'a cure de prévenir les usagers des routes), les chiens sont laissés à l'abandon (combien d'entre nous sommes tombés sur ces chiens de chasse errants que leurs propriétaires ne recherchent pas, aussi bien dans les villages que dans le bourg voire devant l'école) et son corollaire (brebis égorgées, volailles dévorées).

Lorsque vous faites remarquer à ces personnes qui suivent cette chasse, au volant de leurs 4/4 avec les jumelles au cou pour mieux discerner la pauvre bête poursuivie et sa mise à mort, ou au guidon de leur VTT, qu'ils nous mettent en danger, nous sommes accueillis par des regards hautains, des conseils de prendre une autre route (passer par Coëtquidan pour faire Paimpont bourg/Ploërmel par exemple).

De même lorsque ces mêmes gens montrent un mépris total pour la propriété privée, ils semblent oublier que depuis 2009, suite à un fait divers où un cerf a été dague au domicile de particuliers, devant les enfants, **le droit de suite n'existe plus. Il a été abrogé et constitue actuellement une infraction.** Toujours le même regard hautain !!

Ceci sans compter l'extrême souffrance de l'animal dont la torture est mise en scène.

Les veneurs représentent 0,01% de la population française et 73% de cette même population est contre la chasse à courre. Cependant, depuis juin 2010, empêcher une chasse à courre est une infraction punie d'une amende de 1500€. Privilège d'une aristocratie irrespectueuse et pédante. Doit-on continuer à supporter cette chasse ignoble ?

**Comme tout citoyen, ils ont des droits mais aussi des devoirs.**

Car ces chasseurs à courre qui viennent torturer les animaux de « *notre forêt* », cette forêt au sein de laquelle nous vivons tous, ces chasseurs à courre qui nous regardent de haut quand ils nous croisent, ces chasseurs à courre soi-disant propriétaires : Qui sont-ils ??? Où vivent-ils tous les jours ??? Pas à Paimpont (à part 1

**« (...) la chasse à courre n'a cure de prévenir les usagers des routes (...) »**

ou 2). Que viennent-ils nous dire ? Comment vivre et chasser sur notre commune ? Que viennent-ils nous imposer leur vision d'un monde archaïque et barbare ?

**À quand un référendum sur la chasse à courre à Paimpont ? On peut être utopiste...**

Annabelle Courtet

Sources : Wikipédia, Collectif anti-chasse, Vénérerie.org et ROC, www.antichasse.com

**Goûtez nos farces !**

... Tu poses ton arme !  
Tu rappelles ta meute !  
et tu te tires



### Qui va à la chasse, prend de la place...

Ça y est le festival de la toute puissance et de l'indifférence a commencé. Alors qu'on tourne à peine la page de celui, « **Art et Nature** », honorant la forêt ; la saison de la chasse commence avec son cortège d'irrespect et d'intolérance.

L'autre matin mes enfants sont venus nous trouver paniqués, ma femme et moi ; parce qu'un homme était en train de tirer des coups de feu dans le champ juste en dessous de chez nous, à moins de cent mètres d'habitations. Lorsque ma femme l'a interpellé pour lui dire qu'il n'a rien à faire là, sa réponse fût très simple : « *J'en ai rien à faire !* ». Est-ce ainsi que la fédération de chasse souhaite communiquer, j'en doute.

J'ai conscience que toute communauté a des membres douteux et infréquentables, qui ne reflètent en rien l'ensemble du groupe. Malheureusement, lorsque ces éléments irrespectueux possèdent des armes, capables de donner la mort, il serait bon que l'ensemble de la communauté veille à une bonne entente avec le reste de la population. Mais je ne peux m'empêcher de considérer comme dangereux

la présence d'hommes et femmes armés aux alentours des maisons, ou sur le bord de route à forte circulation. Surtout lorsque ceux-ci ont un comportement tout puissant de totale impunité, cela les rend encore plus dangereux à mon sens. Et les faits divers en sont tristement l'illustration chaque année. Sans compter la ribambelle de véhicules et de personnes, stationnant sur la chaussée, générant ainsi des comportements à risque de la part des automobilistes ; ou même chevaux, cavaliers et autre spectateurs, paradant impunément sur les routes, comme les seigneurs d'autrefois sur leurs terres.

J'aimerais garder et partager avec mes enfants, l'image idyllique du chasseur et de son chien parcourant la campagne au petit matin, amoureux de la nature et respectueux de tous. Et non avoir l'impression de vivre dans un pays en guerre, dès que je sors de chez moi. Je veux croire qu'il y a assez de place ici en Brocéliande, sans imposer une ambiance malsaine de terreur à nos enfants.

**« J'ai conscience que toute communauté a des membres douteux et infréquentables, qui ne reflètent en rien l'ensemble du groupe. »**

Yann Deslandes

## I Have a dream...

« Certains regardent les choses telles qu'elles sont et disent : pourquoi ? Moi je rêve de choses qui n'ont jamais existé et je dis : pourquoi pas ? »

Tout le monde connaît cette célèbre phrase de Georges Bernard Shaw. Elle vient, en résonance de notre éditorial de première page, saluer elle aussi le bel ouvrage qui a si intelligemment pavaisé nos espaces municipaux les 9, 10 et 11 septembre derniers.

Cette citation en appelle chez moi une autre qui m'est chère et fait quasiment partie de mon quotidien : « Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ». À une époque où les idéologies politiques dominantes semblent

ne savoir parler que de rigueur et d'austérité, où, avec une sévérité de pasteur anglican, nos dirigeants, index levé et sourcils froncés, nous enjoignent, Ô foule immature et irresponsable, de nous passer de ce que nous n'avons pas, le rêve serait-il devenu le dernier espace de liberté ? Je ne le crois pas. L'intention, l'envie, l'humilité, l'action sont les moteurs au service du rêve et ce sont eux qui définissent cet espace et l'inscrivent dans la réalité. Nous ne nous nourrissons pas de chimères, mais d'actes. Le travail collectif mis en oeuvre à l'occasion du Festival Art et Nature vaut, bien sûr, pour la qualité du résultat, mais il vaut aussi, et surtout :

pour le seul fait d'avoir fédéré bénévoles, artistes, municipalité, savoirs faire et compétences, pour le bonheur simple et festif que nous en avons tiré et que nous avons partagé .

Et si ce n'était que ça le fameux « vivre ensemble » dont on nous rebat les oreilles, la capacité de rassembler tant de personnes d'origine et/ou de sensibilités différentes au service d'une action collective qui

nous réjouit individuellement.

Le voyage ne vaut-il pas autant que la destination ? La quête n'est-elle pas aussi essentielle que l'inaccessible étoile chère au poète ?

En cette période qu'on nous décrit tellement anxiogène, je suis heureux d'avoir vécu cette aventure de l'intérieur. Et je n'ai pas besoin de me pincer : nous ne l'avons pas rêvé, nous l'avons fait.

Certes, il ne faut pas se raconter d'histoires et ne conserver

**« Le voyage ne vaut-il pas autant que la destination ? La quête n'est-elle pas aussi essentielle que l'inaccessible étoile chère au poète ? »**

qu'une vision idyllique de cette aventure. Elle fut ponctuée, comme toutes les aventures humaines de tensions, de doutes, de tentations d'abandon, de découragements. Elle n'est pas exempte de critiques et reste, sur bien

des points, largement perfectible. Le plus difficile fut sans doute de s'inscrire dans la durée, dans la persévérance. C'est une entreprise, pas au sens capitalistique du terme mais humain. Elle nous interroge sur la nature et le sens du mouvement associatif dont notre commune est si riche. Agréger des femmes et des hommes qui peuvent être si différents au service d'une cause commune n'est pas un long fleuve tranquille. Les coups de gueule et les incompréhensions ne manquent pas. Nous faisons oeuvre commune, ce n'est pas pour autant que nous partirons en vacances ensemble. Mais est-ce que cela ne rend pas le résultat plus beau, plus méritant ? La victoire en chantant, c'est bien pour les hagiographies républicaines. Dans la vie, les choses sont heureusement plus nuancées. Comme une cellule, comme une famille, comme une commune. L'essentiel est de pas oublier que ce qui nous rassemble est plus important que ce qui nous sépare. Toujours.

Jean-François Brondel

**Ce sont des pauvres gens, ils habitaient des gîtes ignobles quai Branly.**

## La magie des plantes

La magie des plantes et des herbes a les mêmes origines que l'homme, elle accompagne toute l'histoire de l'humanité. Ses pratiques mystérieuses se perdent dans la nuit des temps. La mythologie et la littérature des plus anciennes civilisations apparues sur la terre sont pleines de rêves extraordinaires et impossibles. Nous savons que les sibylles et magiciennes du monde classique gréco-romain accomplissaient des sortilèges et des enchantements terribles et merveilleux.

Chacun se souviendra de Circé, de Médée : à l'aide de fruits, de sucs ou d'extraits de plantes et d'herbes variées, ces femmes savaient transformer l'apparence des hommes, les changeant en animaux ou en objets. Ce faisant, elles modifiaient l'ordre naturel et par conséquence l'ordre divin. Elles violaient les principes immuables de la création, tentaient d'échapper aux lois de la nature, entraînaient dans une concurrence infernale avec la divinité dont elles cherchaient à percer les secrets les plus cachés. Le berceau de ces phénomènes extraordinaires se trouvait dans les régions de l'orient méditerranéen, en Egypte, en Chaldée, en Phénicie, en Syrie, en Perse et en Grèce. Les prêtres syno-babyloniens connaissaient les propriétés miraculeuses des plantes dont ils considéraient le pouvoir comme surnaturel. Parmi les plantes magiques, citons le lotus : il avait un pouvoir incomparable sur les imaginations et les consciences. Placez cette puissance entre les mains des prêtres et vous aurez une dictature totale. Les plus fameuses ensorceleuses, magiciennes ou sibylles, trouvaient en Thessalie leur patrie idéale. Là, la terre était ténébreuse, mystérieuse, sacrilège, bénie et maudite. Elle y était surtout généreuse, avec des quantités considérables d'herbes et de plantes aux propriétés prodigieuses. On dit que cette région fut un jour traversée par Cerbère, le molosse féroce qu'Hercule avait arraché aux enfers. On dit aussi, qu'en passant celui-ci vomit sur les plantes le venin pestiféré de sa bouche. C'est là, que la magicienne Médée aurait trouvé les produits toxiques dont elle avait besoin et qui n'existaient nulle part ailleurs. Vous

avez sans doute entendu parler du célèbre philtre de Mésée dont la recette aurait été revue plusieurs siècles plus tard par Nostradamus, elle contenait semble-t-il, de la mandragore, de l'ambre gris, de la cannelle, du musc, de l'œillet et du vin de Crète. Eh bien, ce mélange a en effet quelque chose de scientifique, la cannelle et l'œillet sont véritablement des aphrodisiaques.

Mais d'où vient la magie des plantes ? L'une des premières documentations existante se trouve sur un bas-relief du temple de Deir el-Bahari : il représente, sculptée dans la pierre, une expédition égyptienne ayant pour objet de se procurer des plantes médicinales et aromatiques, au temps de la reine Hatshepsout, expédition dirigée vers le pays de Punt, c'est-à-dire l'actuel Somalie. Nous savons que des mystères sacrés se pratiquaient dans les temples, lieu où le pouvoir était incontesté et illimité. Avec le temps cette activité divine et sacrée passa aux mains de vulgaires sorciers et magiciens. À partir de ce moment la magie devint un moyen de s'enrichir. Entre les mains d'hommes sans scrupules, elle devint une arme meurtrière. Le législateur romain intervint enfin pour mettre un terme à ces procédés criminels et frappa sans pitié ceux qui fréquentaient de trop près onguents et potions variés. Il s'ensuivit une sorte de chasse aux sorcières, qui souvent atteignait et frappait des innocents. Mais revenons à Rome, la législation contre les plantes avait vu le jour avec les lois des XII Tables, premières normes écrites de la République, rédigées en 451 avant Jésus-Christ. C'est en vertu de ses lois que des centaines d'années plus tard des milliers d'hommes et surtout de femmes moururent sur les bûchers sous les coups de l'Inquisition. Laissant place aux faiseurs de miracles et fabricants de petites pilules roses, vendues à prix d'or et détenus encore aujourd'hui par des lobbies impénétrables. « *La magie est liée à la sorcellerie, et au monde des éléments que l'homme ne peut mesurer, par conséquent, cela est dangereux et mensonger...* » Telle est la pensée résumée, caricaturée du scientisme mondial : « *Seul ce que je touche est réel* », cette manière de voir, bien que datant des siècles passés, semble encore bien installée dans l'esprit matérialiste actuel.

Nadine Angée

#### DES ÉLUS PRÈS DE CHEZ VOUS !

Vous cherchez des informations sur votre commune ? Vous n'avez pas les horaires de La Poste ? Vous voulez savoir pourquoi des pelleteuses géantes défoncent tout devant chez vous ? Adressez-vous au député, M. Jean-René Marsac, qui en sait souvent bien plus que votre élu local.

## Et une patte cassée, une

Et bien oui quoi, cela peut arriver. La preuve, cela m'est arrivé.

Je vais promener ma chienne, je lui mets la laisse et c'est parti. La chienne est jeune, fofolle et pleine de vigueur. Je tenais bien la laisse (erreur, je n'aurais pas dû), le terrain de notre jardin est en pente, l'herbe mouillée ce matin du 16 avril, ma chienne me tire plus vite que je ne peux courir et je tombe, mais très mal. J'ai entendu « *clac* » et j'ai compris. Plus de promenade, je suis retourné à la maison à 4 pattes. C'est drôle de dire cela quand on n'en a plus qu'une en état. Ma chienne est déçue de cette privation de promenade mais très contente de me voir marcher comme elle et à sa hauteur.

Je me retrouve au service des urgences, à l'hôpital de Ploërmel. Je n'y suis pas seul. Il y a plein d'éclopés comme moi et toutes sortes de souffreteux. Je suis dans un fauteuil à roulettes, il y a une télé, c'est sympa mais ça me laisse comprendre que ça peut être très long. Effectivement, vers 17 heures je passe une radio. Fracture. Plâtre. Et retour. Depuis, c'est le lit, le fauteuil.

Coup de bol, un couple d'amis vient de me faire cadeau d'une caisse de bouquins, uniquement des « *San Antonio* », une cinquantaine, un de mes auteurs favoris. Et j'ai le temps d'écrire pour La Gouaille aussi. D'ailleurs, j'imagine très bien y passer des annonces du genre « *unijambiste*

*chaussant du 43 et étant valide de la jambe droite, cherche unijambistes même pointure, mais valide de la gauche pour échange de chaussures. J'ai 2 paires de bottes, 2 paires de brodequins, des chaussures diverses de travail, de marche, de sortie et de ville, sans compter les pantoufles et les tongs* ». Une petite fortune en sorte, autant en faire profiter les autres éclopés. Unijambistes de

Paimpont et d'ailleurs, unissons-nous, formons une belle asso où on se retrouvera en clopin-clopant devant un verre, un repas, échange de pompes et rigolade garantie. Elle est pas belle la vie ?

Si tous les unijambistes du monde voulaient bien se donner la main, ce serait le pied et on irait voir les associations de cul-de-jatte pour leur acheter leurs godasses qu'on se partagerait et tout le monde serait heureux.

Mais, Catherine qui me relie me dit « *Qu'est-ce que tu ra-*

**« Si tous les unijambistes du monde voulaient bien se donner la main, ce serait le pied (...) »**

*contes ? On ne va pas te couper la jambe. On va te déplâtrer le 26 mai ! »*

Alors, mes amis, c'est le choc, je suis très déçu. Les copains, clopin-clopant, les échanges de grolles et de San

Antonio, tout cela tombe à l'eau. Dire que tout le temps de mon handicap je me suis trouvé dispensé de faire la vaisselle, de mettre le couvert ou débarrasser la table, et de tous les travaux de la maison ou du jardin. Il a fallu que je me casse une patte pour

m'apercevoir que je ne peux rien porter dans mes mains, ces dernières ne servant plus qu'à tenir les béquilles, à tourner les pages et à écrire ces lignes.

Claude Pierin



Le futur billet de 76,92€ en l'honneur de Paimpont

## Le Marché du Solstice quitte Paimpont

Après plusieurs années de présence à Paimpont, le Marché du Solstice va s'installer sur une autre commune.

Cette décision n'a pas été prise de gaieté de cœur eu égard à l'accueil chaleureux et à l'implication des commerçants et de la population. Elle est motivée par le peu d'enthousiasme (et c'est un euphémisme) manifesté par les élus de Paimpont face à cet événement.

Les membres de l'association Brocéliand'Co – Les Gens d'Ici sont découragés de devoir, à chaque Marché depuis sa création en 2006, persuader les élus de son intérêt pour la commune et ses commerçants. A chaque édition, nous nous demandons jusqu'au moment de la clôture quelle nouvelle « surprise » nous attend. Des « soucis » qui prennent du temps et de l'énergie et qui font sentir que la présence du Marché n'est pas désirée, mais cela sans oser le dire ouvertement. Comme « oublier » de prévenir les services techniques de l'organisation du Marché et donc, se retrouver le samedi midi sans barrières

**« Alors, ayant le pied trop petit pour être à égalité, le Marché du Solstice quitte Paimpont. »**

pour fermer la rue à la circulation.

De plus, la mairie annonce une politique d'égalité de traitement entre les associations paimpontaises. Selon leurs propos « toutes les associations doivent être sur un pied d'égalité ». Nous adhérons à cette volonté et comprenons alors qu'il ne leur est pas possible de prêter à Brocéliand'Co – Les Gens d'Ici la salle de l'Étang bleu pour l'organisation du Marché du Solstice d'Hiver sans la prêter également à toutes les autres associations de Paimpont. Ce que nous comprenons moins, c'est que la politique de la mairie ne soit pas justement

d'aider les initiatives d'associations locales en leur permettant d'accéder à ce lieu gratuitement, ou tout du moins à tarif très bas, pour y organiser des événements qui font vivre et bouger la commune. 460€ pour le week-end est un tarif que de nombreuses associations ne peuvent se permettre.

Et nous ne comprenons plus du tout le discours des élus quand nous apprenons que certaines associations accèdent au lieu gratuitement. Où est alors l'égalité ? À moins que ce geste généreux et trop peu fréquent n'ouvre la voie du prêt de la salle aux autres associations de Paimpont quand elles or-

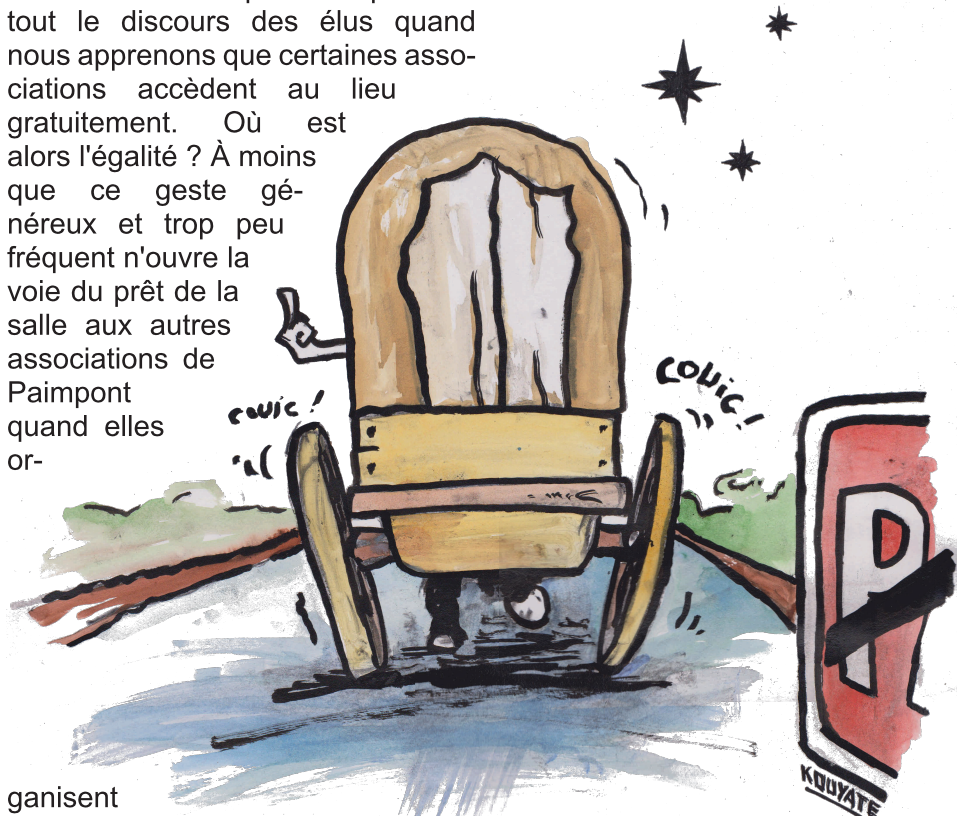
ganisent des événements attirant du public ? D'après la réaction de la mairie face à notre demande du 14 août dernier, et leur silence face à notre courrier du 5 octobre, il semblerait que cette hypothèse soit fautive. Alors, ayant le pied trop petit pour être à égalité, le Marché du Solstice quitte Paimpont.

Nous demandons à tous les commerçants de Paimpont qui ont soutenu cet événement avec beaucoup d'enthousiasme et de cœur de bien vouloir excuser cette défection. Nous espérons qu'ils comprendront notre décision et ne nous en voudront pas trop. Nous espérons également que les visiteurs qui ont apprécié ce Marché et la qualité

des produits proposés le suivront où qu'il aille et continueront à le fréquenter que ce soit en décembre ou en juin.

Pour suivre les nouvelles des Marchés du Solstice [www.marchedusolstice.fr](http://www.marchedusolstice.fr) ou 06.14.82.85.89

L'Association Brocéliand'Co  
Les Gens d'Ici



**Par qui cette phrase a-t-elle été prononcée ?**

« Je pense que les institutions bancaires sont plus dangereuses pour nos libertés que des armées prêtes au combat. Si le peuple américain permet un jour que des banques privées contrôlent leur monnaie, les banques et toutes les institutions qui fleuriront autour priveront les gens de toute possession, d'abord par l'inflation, ensuite par la récession, jusqu'au jour où leurs enfants se réveilleront sans maison et sans toit sur la terre que leurs parents ont conquis. »

- Zorro & Bernardo
- Thomas Jefferson (1743-1826)
- Black & Decker
- Mickey & Minnie
- Bernard Menez



**« La Gouaille de Paimpont & d'ailleurs... »**

[lagouaille@laposte.net](mailto:lagouaille@laposte.net) - La Guette, Beauvais - 35380 Paimpont

Dessins de Reynald Revolt - Logo par Vanessa Belleperche. Le numéro NeuF a été imprimé à 1 000 exemplaires pour un coût total de 143,06€ soit 14 centimes d'euro par numéro (frais d'impression & d'agrafage). La Gouaille de Paimpont & d'ailleurs... est créée avec le logiciel libre & gratuit Scribus <http://www.scribus.net/>. Nous avons imprimé nous même ce numéro. La Gouaille de Paimpont & d'ailleurs... est un trimestriel. Le Parquet de Rennes a enregistré notre dépôt légal le 18 août 2008 sous le numéro 35/08. La CPPAP nous a enregistré sous le numéro 1104P11507.

Laurence Deslandes Éditrice & Directrice de la publication

Z'avez cru con avait disparu ? Ben non !

ISSN-1966-995X